

CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES



TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DU DEMANDEUR	3
1.1. DENOMINATION DU DEMANDEUR	3
1.2. SIGNATAIRE DE LA DEMANDE	3
1.3. REFERENT EN CHARGE DU DOSSIER	3
2. LE GROUPE DELMONICO DOREL	4
2.1. PRÉSENTATION DU GROUPE DELMONICO DOREL	4
2.2. DELMONICO DOREL CARRIERES	5
3. CAPACITES FINANCIERES	6

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Implantations des sites du groupe DELMONICO DOREL	5
---	---

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Informations concernant le demandeur	3
Tableau 2 : Informations concernant le signataire de la demande	3
Tableau 3 : Informations concernant le référent en charge du dossier	3

1. PRESENTATION DU DEMANDEUR

1.1. DENOMINATION DU DEMANDEUR

Tableau 1 : Informations concernant le demandeur

Nom de l'entreprise	DELMONICO DOREL CARRIERES
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée à associé Unique (SASU)
Capital social	5 200 000 €
RCS	Romans B 483 182 010
SIRET	48318201000023
Activité (Code APE)	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin (0812Z)

1.2. SIGNATAIRE DE LA DEMANDE

Tableau 2 : Informations concernant le signataire de la demande

Nom	DOREL
Prénom	Dominique
Qualité	Président du groupe DELMONICO DOREL
Coordonnées	dd@deldo.net 04 75 03 11 00

1.3. REFERENT EN CHARGE DU DOSSIER

Tableau 3 : Informations concernant le référent en charge du dossier

Nom	DESCORMES
Prénom	Hadrien
Qualité	Responsable Développement Foncier
Coordonnées	hadrien.descormes@deldo.net 06 73 53 52 59

2. LE GROUPE DELMONICO DOREL

2.1. PRESENTATION DU GROUPE DELMONICO DOREL

La première trace de l'existence de l'entreprise DELMONICO DOREL remonte à 1899, à ANDANCETTE, avec l'arrière-grand-père de Bernard DELMONICO et de Dominique DOREL. Depuis, l'entreprise familiale a développé ses activités en restant fidèle à ses valeurs et à son savoir-faire : approvisionner le marché local en matériaux pour les chantiers du bâtiment et des travaux publics. Extraction, fabrication, commercialisation...

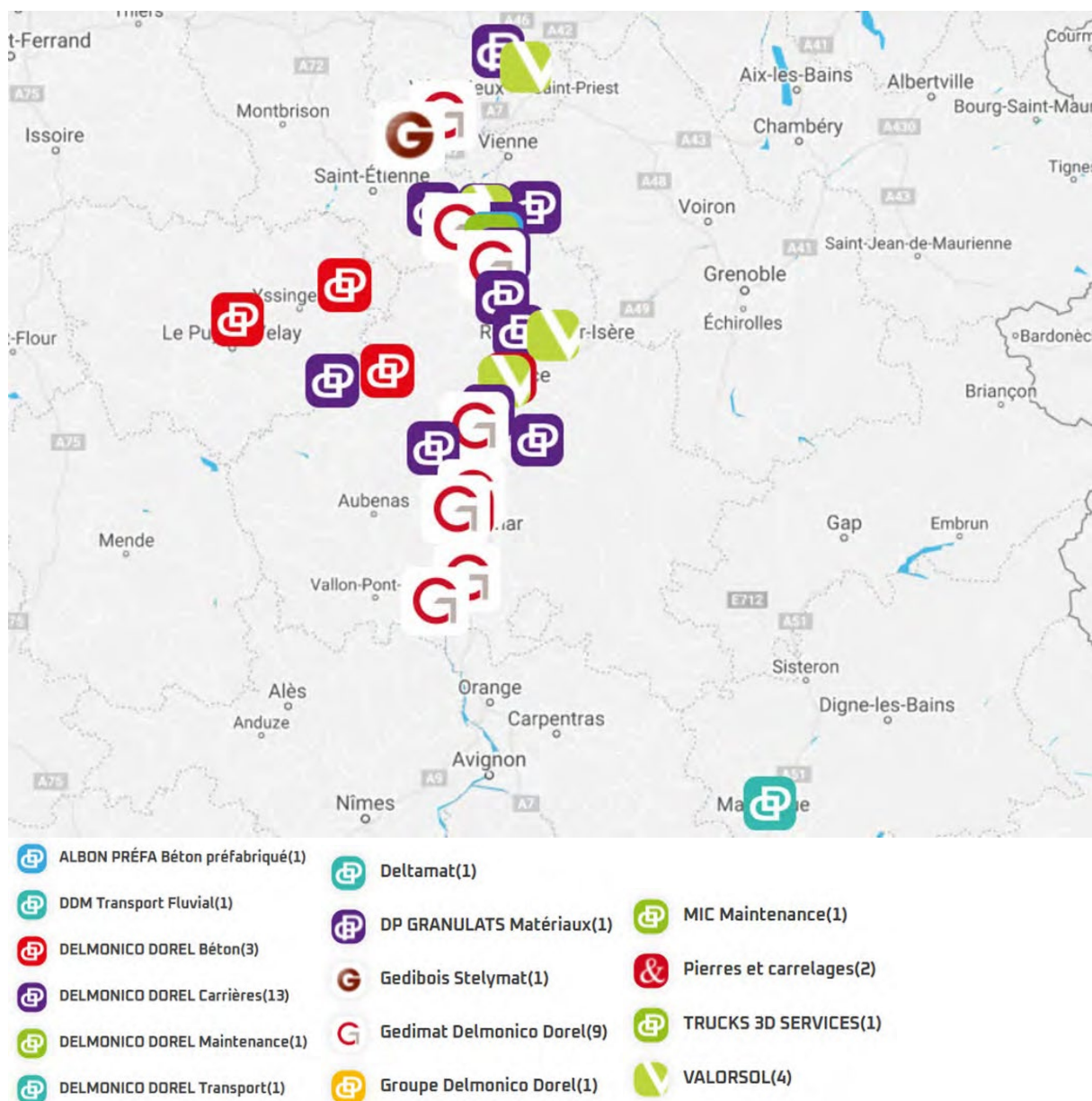
Le Groupe DELMONICO DOREL est aujourd'hui devenu un acteur local majeur de la production et de la distribution de matériaux de construction. Il demeure néanmoins une entreprise familiale, profondément ancrée dans le tissu économique et social de la région. Témoins, les quelques 300 collaborateurs qui le composent, fidèles au même savoir-faire et aux mêmes valeurs.

Avec à ce jour une trentaine de sites sur la région Rhône-Alpes Auvergne, le groupe DELMONICO DOREL est présent sur 8 secteurs d'activité, de la production à la distribution, pour répondre à tous les besoins des clients du Bâtiment et des Travaux Publics.

Les différentes entités du Groupe DELMONICO DOREL sont les suivantes :

- **DELMONICO DOREL CARRIERES : extraction et production de granulats**
- DP GRANULATS : logistique granulats et plates-formes multimodales ;
- DELMONICO DOREL BETON : fabrication de béton prêt à l'emploi ;
- ALBON PREFA : fabrication d'éléments en béton ;
- DELMONICO DOREL NEGOCE : négoce de matériaux de construction ;
- DDM : Transport fluvial ;
- DELMONICO DOREL TRANSPORT : transport routier ;
- DELMONICO DOREL MAINTENANCE et MIC MAINTENANCE : prestations de services liées à l'exploitation d'un site ;
- DELTAMAT : matériel de mine et carrière ;
- TRUCKS 3D : entretien et réparation de poids-lourds ;
- Valorsol : collecte et valorisation de déchets.

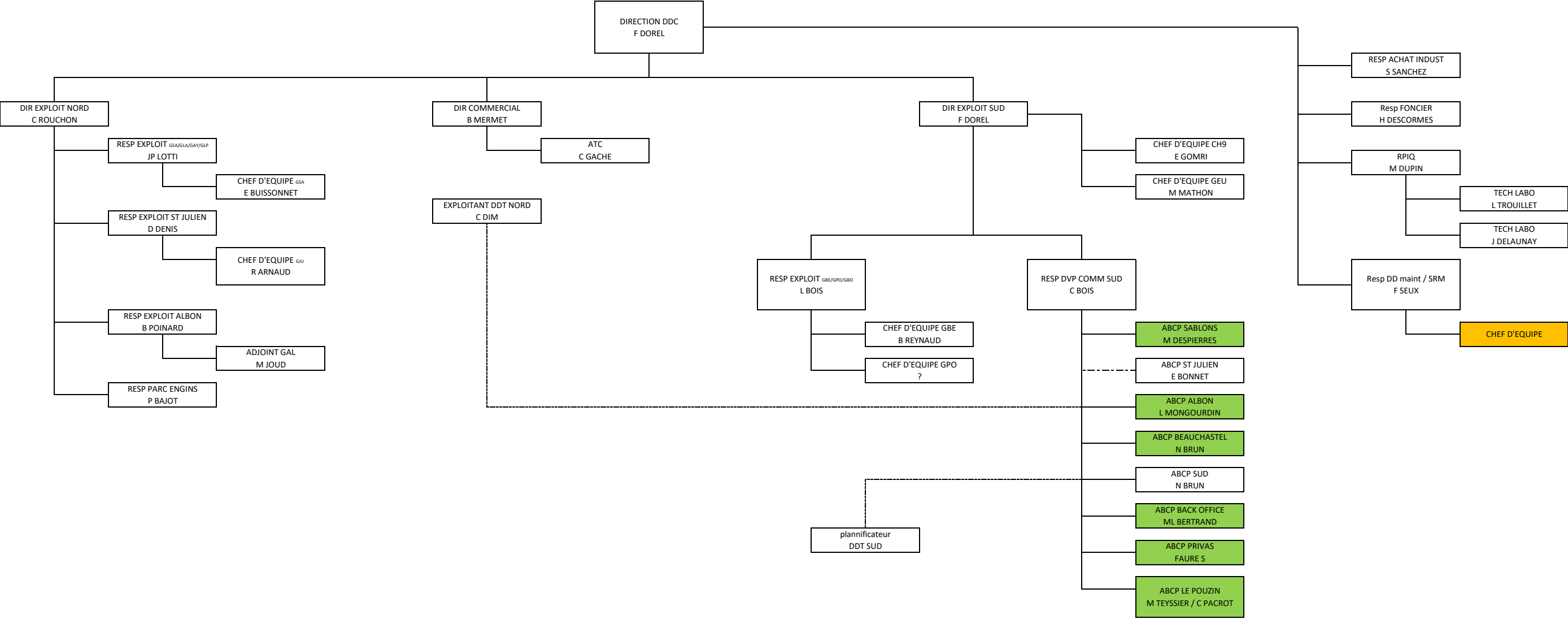
Figure 1: Implantations des sites du groupe DELMONICO DOREL



2.2. DELMONICO DOREL CARRIERES

Métier historique du Groupe, l'extraction et la production de granulats sont réparties aujourd'hui le long du Rhône sur plusieurs carrières exploitant des ressources naturelles de deux types : les carrières alluvionnaires et celles de roches massives. Les principales sont la carrière alluvionnaire d'Albon (Nord Drôme), la carrière de Livron / Beauchastel (Drôme-Ardèche), la carrière de kaolin de Larnage, la carrière de roche massive de Saint-Julien-Molin-Molette / Colombier (Sud Loire) et la carrière de calcaire sur la commune du Pouzin (Ardèche).

Depuis plus de 25 ans l'entreprise a axé sa stratégie logistique sur le transport fluvial avec comme principaux sites : les plateformes multimodales DELMONICO DOREL CARRIERES de Sablons (Ouest Isère), de Beauchastel (Ardèche) et de DP Granulats au Port de Lyon Édouard Herriot.



3. CAPACITES FINANCIERES

Les capacités financières sont présentées ci-après.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		DELMONICO DOREL CARRIERES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2																	
Adresse de l'entreprise		4 RD 132 LA RAVICOLE 26140 ANDANCETTE										Durée de l'exercice précédent *		1 2																	
Numéro SIRET*		4 8 3 1 8 2 0 1 0 0 0 0 1 0										Néant ☐		*																	
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 3																	
												Brut		Amortissements, provisions		Net															
												1		2		3															
Capital souscrit non appelé (I)		AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB									AC																			
		Frais de développement *	CX									CQ																			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 759								AG	8 759																		
		Fonds commercial (1)	AH	168 216								AI	168 216																		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	62 101								AK	62 101																		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL									AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	952 420								AO	952 420																		
		Constructions	AP	6 986 524								AQ	5 626 638																		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	27 578 724								AS	19 605 197																		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 678 711								AU	1 195 767																		
		Immobilisations en cours	AV	943 929								AW	943 929																		
		Avances et acomptes	AX									AY																			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS									CT																			
		Autres participations	CU	5 610 569								CV	794 875																		
		Créances rattachées à des participations	BB	2 429 396								BC	2 429 396																		
		Autres titres immobilisés	BD	1 220								BE	1 220																		
		Prêts	BF									BG																			
		Autres immobilisations financières *	BH	5 306								BI	5 306																		
	TOTAL (II)		BJ										46 425 873		BK		27 293 336		19 132 536												
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	2 424 251								BM	2 424 251																	
En cours de production de biens			BN									BO																			
En cours de production de services			BP									BQ																			
Produits intermédiaires et finis			BR	2 072 146								BS	2 072 146																		
Marchandises			BT	194 009								BU	194 009																		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV									BW																			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 606 256								BY	37 223																		
		Autres créances (3)	BZ	197 444								CA	197 444																		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB									CC																			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD									CE																			
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF	1 898 173								CG	1 898 173																		
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	110 525								CI	110 525																		
	TOTAL (III)	CJ	11 502 805								CK	37 223																			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																													
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																													
Écarts de conversion actif * (VI)		CN																													
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	57 928 678								1A	27 330 560								30 598 119											
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		2 434 702		(3) Part à plus d'un an :		CR											
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		DELMONICO DOREL CARRIERES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 200 000)			DA	5 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	520 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	7 545 496	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 810 073	
	Subventions d'investissement			DJ	3 720	
	Provisions réglementées *			DK	200 022	
	TOTAL (I)			DL	16 279 311	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	20 084	
	Provisions pour charges			DQ	2 048 569	
	TOTAL (III)			DR	2 068 653	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 702 750	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	697 417	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 680 234	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 098 859	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	70 895	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	12 250 155		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	30 598 119		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 173 074
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	227 422

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES										Néant ☐ *	
			Exercice N								
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	338 808	FB	220	FC	339 028			
	biens *		FD	20 481 080	FE		FF	20 481 080			
	Production vendue services*		FG	5 031 185	FH		FI	5 031 185			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	25 851 073	FK	220	FL	25 851 293			
	Production stockée*						FM	9 102			
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	390 358			
	Autres produits (1) (11)						FQ	3 144			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 253 897			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	57 394			
	Variation de stock (marchandises)*						FT	182 837			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 067 104			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	17 325			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	13 041 229			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	412 667			
	Salaires et traitements*						FY	2 442 874			
	Charges sociales (10)						FZ	799 088			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)			HS	GA	3 022 464		
				- dotations aux provisions				GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	21 164		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	7 900		
	Autres charges (12)						GE	16 097			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	23 088 142			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 165 755			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	344 396			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	168			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	168			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	83 671			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	95 957			
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	179 628			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(179 459)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 330 692				

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>DELMONICO DOREL CARRIERES</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 960	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	514 073	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	517 033	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 512	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	13 058	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	14 570	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	502 463	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	212 353	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	810 730	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	27 115 495	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	24 305 423	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	2 810 073	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	
		- Crédit - bail immobilier		HQ	25 022
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	269 491
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6 obligatoires A9		
			dont cotisations facultatives Madelin A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Régularisations diverses			1 512	2 960	
Cessions d'immobilisations			13 058	512 833	
Quote-part subventions virée à résultat				1 240	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES												Néant ☐		*
CADRE A			IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	239 075	KE		KF	13 163		
CORPORELLES	Terrains						KG	953 075	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ	70 998	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM	6 647 953	KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	267 573	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	24 250 599	KT		KU	4 113 087			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	910 567	KW		KX	107 926		
		Matériel de transport *					KY	545 620	KZ		LA	105 100		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	107 875	LC		LD	21 089		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	189 510	LI		LJ	943 929		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	33 943 769	LO		LP	5 291 131		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U	5 894 219	8V		8W	2 145 746	
Autres titres immobilisés						1P	1 220	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T	2 106	1U		1V	3 200			
TOTAL IV						LQ	5 897 544	LR		LS	2 148 946			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	40 080 388	ØH		ØJ	7 453 240			
CADRE B			IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
					par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	13 163	LW	239 075	1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	655	LY	952 420	LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	70 998	MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	6 647 953	MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	267 573	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	784 962	MK	27 578 724	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	40 766	MN	977 727	MO		
		Matériel de transport				IV		MP	62 100	MQ	588 620	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	16 600	MT	112 364	MU		
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		189 510		MY		MZ		NA	943 929	NB			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		189 510		IY		NG	905 083	NH	38 140 308	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	8 039 965	ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	1 220	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	5 306	2G			
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	8 046 490	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		189 510		I4		ØK	918 246	ØL	46 425 873	ØM				

Désignation de l'entreprise											DELMONICO DOREL CARRIERES											Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN							
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ							
Autres immobilisations incorporelles				PE		82 863		PF		416		PG		12 420		PH		70 860					
TOTAL I				RK		82 863		RM		416		RN		12 420		RO		70 860					
Terrains				PI				PJ				PK				PL							
Constructions				PM		47 506		PN		4 201		PO				PQ		51 707					
				PR		5 213 443		PS		195 970		PT				PU		5 409 413					
				PV		149 707		PW		15 811		PX				PY		165 517					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		17 684 529		QA		2 695 422		QB		774 753		QC		19 605 197					
Autres immobilisations				QD		608 454		QE		64 565		QF		39 838		QG		633 181					
				QH		502 777		QI		36 046		QJ		62 100		QK		476 722					
corporelles				QL		91 908		QM		10 033		QN		16 078		QO		85 864					
				QP				QR				QS				QT							
TOTAL II				QU		24 298 323		QV		3 022 047		QW		892 768		QX		26 427 602					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		24 381 186		ØP		3 022 464		ØQ		905 188		ØR		26 498 461					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS										REPRISES										Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV									
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions		Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6								
		Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4								
		Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2								
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7								
		Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5								
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3								
		Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1								
		TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO									
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV									
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ									
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *														Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8							
Primes de remboursement des obligations												SP				SR							

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		DELMONICO DOREL CARRIERES		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 200 022	TM	TN	TO 200 022
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 200 022	TS	TT	TU 200 022
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X 132 785	4Y	4Z	5A 132 785
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 1 927 968	5W 7 900	5X	5Y 1 935 868
	TOTAL II	5Z 2 060 753	TV 7 900	TW	TX 2 068 653
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U 711 204	9V 83 671	9W	9X 794 875
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 19 145	6U 21 164	6V 9 367	6W 37 223
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 730 349	TY 104 835	TZ 9 367	UA 832 098
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 2 991 124	UB 112 735	UC 9 367	UD 3 100 773
	- d'exploitation	UE 29 064	UF 120 867		
Dont dotations et reprises	- financières	UG 83 671	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES										Néant ☐		*	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	2 429 396		UM	2 429 396		UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	5 306		UV	5 306		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	44 662		44 662					
	Autres créances clients				UX	4 561 594		4 561 594					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY	10 668		10 668					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	155 896		155 896					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	30 880		30 880					
	Charges constatées d'avance				VS	110 525		110 525					
	TOTAUX				VT	7 348 928		VU	7 348 928		VV		
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice										
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	7 702 750		2 625 669		5 077 081				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	618 661		618 661						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 680 234		2 680 234						
Personnel et comptes rattachés				8C	720 078		720 078						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	272 585		272 585						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	17 436		17 436						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	88 761		88 761						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	78 756		78 756						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	70 895		70 895						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				Z2									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	12 250 155		VZ	7 173 074		5 077 081			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	4 660 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 483 077		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122023				
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	2 810 073			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	307 024	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	307 024				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	810 730			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	137 562	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	137 562		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8			
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	41 028		
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3			
								TOTAL I	WR	4 106 417		
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WT	344 401		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
			- imposées au taux de 0 %						WH			
			- imposées au taux de 19 %						WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									ZY		
	Majoration d'amortissement*									XD	53 404	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF	
					Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				XG		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	572 038
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	3 534 379	XJ	
	déficit (II moins I)				192 990
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	3 341 389	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise DELMONICO DOREL CARRIERES

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise DELMONICO DOREL CARRIERES

[illegible]

Désignation de l'entreprise						DELMONICO DOREL CARRIERES						Néant		☐ *				
I. SUIVI DES DÉFICITS																		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)										K4								
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)							K4 bis		192 990			Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			K4 ter		1	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)										K5		192 990						
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)										K6								
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)										YJ								
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)										YK								
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES																		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice										ZT		231 905						
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT																		
(à détailler sur feuillet séparé)										Dotations de l'exercice				Reprises sur l'exercice				
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *										ZV		ZW						
Provisions pour risques et charges *																		
										8X		8Y						
										8Z		9A						
										9B		9C						
Provisions pour dépréciation *																		
Dépréciation des titres de participation										9D		83 671			9E			
										9F		9G						
										9H		9J						
Charges à payer																		
Provision organique										9K		11 000			9L		8 402	
Participation des salariés										9M		212 353			9N		165 831	
										9P		9R						
										9S		9T						
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)										YN		307 024			YO		174 233	
à reporter au tableau 2058-A :												↓ ligne W1				↓ ligne WU		

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert).

Désignation de l'entreprise DELMONICO DOREL CARRIERES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	102 095				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 182 095		Dividendes	ZE	2 080 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	2 182 095		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	2 182 095			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7		YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	1 255 818		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8	371 679	XQ	1 019 044		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	164 536		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	119 120		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	8 888		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	10 473 822		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	13 041 229		
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	64 471	
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	348 196			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	412 667			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	5 316 706		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	3 113 051		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*							ØB	2 171 784		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	2,00 %		
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	3 534 379	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	6 425 519	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	43688013200010				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES					Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
			f	g	h	i	
I - Immobilisations *	1	Logiciels	13 163		12 420		743
	2	Matériels i	784 962		774 753		10 209
	3	Installatio	40 766		39 838		928
	4	Matériel de	62 100		62 100		
	5	Matériel de	16 600		16 078		523
	6	Terrains	655				655
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
‡		q	r	S			
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	⓫
I - Immobilisations *	1		(743)	(743)			
	2	470 000	459 791	459 791			
	3		(928)	(928)			
	4	25 833	25 833	25 833			
	5		(523)	(523)			
	6	17 000	16 345	16 345			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		499 775				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒
---	------------------------------------	----	--	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES

Néant ☒ *

- ☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☒ ou 12,8 % ☒	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
•		,	f	”
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. o = k + l - m - n
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
•		,	f	”	...	†
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
•	,	donnant lieu à complément d'impôt f	ne donnant pas lieu à complément d'impôt „	...		

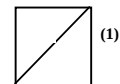
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : DELMONICO DOREL CARRIERES				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP	56	
dont apprentis				YF	6	
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	25 851 293	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	213 861	
TOTAL 1				OX	26 065 154	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	3 144	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	17 385	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	20 529	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	5 662 128	
Variation négative des stocks				OQ	208 445	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	9 459 532	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	647 366	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	16 097	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	15 993 568	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	10 092 116
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	10 092 116	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	98 191 502	
Période de référence		GY	du		GZ	au
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant



EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 4 8 3 1 8 2 0 1 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DELMONICO DOREL CARRIERES

ADRESSE (voie) 4 RD 132 LA RAVICOLE

CODE POSTAL 26140

VILLE ANDANCETTE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 520000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GROUPE DELMONICO DOREL
N° SIREN (si société établie en France) 4 3 6 8 8 0 1 3 2 % de détention 100 Nb de parts ou actions 520000
Adresse : N° 4 Voie RD 132 LA RAVICOLE
Code Postal 26140 Commune ANDANCETTE Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3

1

1

2

2

0

2

3

N° SIRET

4

8

3

1

8

2

0

1

0

0

0

0

1

5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DELMONICO DOREL CARRIERES

ADRESSE (voie)

4 RD 132 LA RAVICOLE

CODE POSTAL

26140

VILLE

ANDANCETTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

p5

4

Forme juridique	SAS	Dénomination	DP GRANULATS										
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 4 2 3 1 4 2 8											% de détention	32,5
Adresse :	N°	Voie											
	4	RD 132 LA RAVICOLE											
	Code Postal	Commune					Pays						
	26140	ANDANCETTE					FR						
Forme juridique	SAS	Dénomination	CARRIERES DU RHONE										
N° SIREN (si société établie en France)	7 5 1 8 7 3 3 8 1											% de détention	50
Adresse :	N°	Voie											
		CHEZ CARRIERES BLANC											
	Code Postal	Commune					Pays						
	01580	IZERNORE					FR						
Forme juridique	SCI	Dénomination	CAMP SUD										
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 8 3 8 0 7 3 5											% de détention	100
Adresse :	N°	Voie											
		RN82 ZONE PORTUAIRE											
	Code Postal	Commune					Pays						
	38550	SABLONS					FR						
Forme juridique	STE	Dénomination	MOUTOT RECYCLAGE BETON										
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 8 9 7 1 3 6 3											% de détention	70
Adresse :	N°	Voie											
		RN 82 ZONE PORTUAIRE											
	Code Postal	Commune					Pays						
	38550	SABLONS					FR						
Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention	
Adresse :	N°	Voie											
	Code Postal	Commune					Pays						
Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention	
Adresse :	N°	Voie											
	Code Postal	Commune					Pays						
Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention	
Adresse :	N°	Voie											
	Code Postal	Commune					Pays						
Forme juridique		Dénomination											
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention	
Adresse :	N°	Voie											
	Code Postal	Commune					Pays						

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES					N° 2065-SD						
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					2024						
Exercice ouvert le		01012023		et clos le		31122023		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe							Régime réel normal			X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							☐				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société :						Adresse du siège social :					
DELMONICO DOREL CARRIERES 4 RD 132 LA RAVICOLE 26140 ANDANCETTE FRANCE						4 RD 132 LA RAVICOLE 26140 ANDANCETTE					
SIRET 48318201000015											
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01072007											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
SAS GROUPE DELMONICO DOREL LA RAVICOLE 26140 ANDANCETTE											
SIRET : 43688013200010											
B ACTIVITE											
Activités exercées						Activités de carrière			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
									☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		3 341 389				Déficit			
		Bénéfice imposable à 15 %						Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
		Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				Autres dispositifs ☐			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐				Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐			
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐							
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %											
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC											
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :											
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe											
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays											

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉEECF ☐ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE X3

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

*Tél :**Tél :*

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA

Date : 10062024

Lieu :

Qualité :

PRESIDENT

Nom du signataire : M DOREL DOMINIQUE

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	2 080 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	2 080 000
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	2 080 000

J

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) ; - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	